



Internationaux

Enjeux



Isabelle Davion

Mon voisin, cet ennemi

La politique de sécurité française
face aux relations
polono-tchécoslovaques
entre 1919 et 1939

P.I.E. Peter Lang



Internationaux

Enjeux



Isabelle Davion

Mon voisin, cet ennemi

La politique de sécurité française
face aux relations
polono-tchécoslovaques
entre 1919 et 1939

P.I.E. Peter Lang

Introduction

De 1919 à 1939, toute l'action diplomatique de la France est tournée vers la quête de sécurité face à l'Allemagne. Selon la théorie de la tenaille, il doit se trouver en Europe orientale une puissance capable de prévenir toute expansion allemande vers l'Est, voire de forcer Berlin, en cas de conflit, à ouvrir deux fronts. Dans ce cadre, la création de la Pologne et de la Tchécoslovaquie font partie de ses objectifs géostratégiques à la Conférence de la Paix¹, de même que leur collaboration est condition de l'efficacité du système d'alliances français, la théorie du second front n'étant valable que si les deux armées sont réunies. En effet, chacune de ces nations prises à part apparaît vulnérable, leur force ne peut provenir que de leur union : ni la Tchécoslovaquie, ni la Pologne ne peut à elle seule remplacer la Russie et faire barrière à l'expansion. Paris recherche l'alliance de la plus grande puissance à l'Est de l'Allemagne, et ce n'est plus la Russie mais la future alliance polono-tchécoslovaque. Prague et Varsovie, entre Berlin, Budapest, Munich et Moscou, possèdent une position-clef près des grands foyers révisionnistes et révolutionnaires, qui en fait les gardiens de l'ordre issu des traités de paix. Dès lors, la Pologne flanquée de la Tchécoslovaquie, c'est la France projetée à l'Est. Le *statu quo* européen est un principe défendu par la France depuis la fin du XVIII^e siècle. Adapté à notre période, il signifie l'abandon de toute idée de révision territoriale une fois fixées les frontières de l'après-guerre, hors Rhénanie qui conserve un statut provisoire particulier. Au-delà, « pour tous les hommes d'État qui l'ont successivement invoqué, le principe de l'équilibre européen n'a constitué en fait qu'un cadre très large, dans lequel ont pu prendre place des systèmes d'alliances les plus divers »² : ce cadre mène en premier lieu à s'assurer de la stabilité des États d'Europe centre-orientale. Ainsi ancienne et nouvelle diplomaties se côtoient-elles dès la Conférence de la Paix, laquelle représente l'utilisation d'une tradition diplomatique européenne au service d'une lecture wilsonienne de la paix. Beneš affirmait en 1919 : « Nous désirons surtout jeter, pour toujours, les bases d'une alliance intime, loyale et honnête avec les Polonais qui, à tout

¹ G.-H. Soutou, « L'Allemagne et la France en 1919 », J.-M. Valentin (dir.), *La France et l'Allemagne entre les deux guerres mondiales*, 1987, pp. 9-20.

² R. Girardet, « L'influence de la tradition sur la politique étrangère de la France », *La politique étrangère et ses fondements*, 1954, pp. 143-163.

prendre, ont exactement la même mission que nous et qui sont menacés du même danger »³. Puis la France tente durant dix-neuf ans d'exploiter les quelques plages d'accalmie ménagées dans les relations conflictuelles qu'entretiennent Varsovie et Prague. En octobre 1938, Paris doit pousser Beneš à céder la Silésie de Teschen à la Pologne.

La ligne de conduite à tenir est fixée une bonne fois pour toutes par Paris en janvier 1919 : il faut rapprocher la Tchécoslovaquie et la Pologne pour, avec la France, surveiller l'Allemagne, mais aussi faire pression sur Varsovie pour une union la plus étroite possible avec les Yougoslaves et les Roumains, afin de barrer la route au bolchevisme⁴. De plus, les Affaires étrangères françaises sont alertées dès le début de la période sur le risque d'une neutralisation de la Tchécoslovaquie : « Nous servirons mieux l'Entente », explique Beneš au général Pellé, « en maintenant dans l'Europe centrale un îlot neutre, qu'en nous jetant dans la fournaise après les Polonais »⁵. De là naît le désir de faire entrer la Pologne dans la Petite Entente, afin d'ancrer à l'ouest les préoccupations de Beneš. Mais Varsovie ne discerne aucun intérêt propre à rejoindre une organisation défensive orientée contre un danger hongrois faiblissant et divisée sur la question russe⁶. De la même façon, l'intérêt de la France pour la question de Galicie orientale provient du souci d'interposer cette région comme un verrou entre la Tchécoslovaquie et la Russie. Dans le domaine des relations entre nations slaves, le Quai d'Orsay ne doute pas un seul instant que Polonais et Tchécoslovaques vont nouer une étroite alliance stratégique. Ce principe est en partie dû aux discours qui lui ont été tenus en 1918 par des hommes en luttes politiques, prêts à toutes les promesses. Mais il provient aussi d'une volonté plaquée de les considérer comme alliés naturels, et conjoncturels, puisqu'ainsi l'exigent les intérêts stratégiques, économiques et français. Il existe, dans la réflexion stratégique française après 1919, une notion de destin naturel : Polonais et Tchécoslovaques ayant mêlé leurs luttes nationales aux combats de la Grande Guerre, ayant obtenu frontières et reconnaissance internationale à la Conférence de Paris, sont des alliés naturels de la France. Ce concept est le plus fort lorsqu'il s'applique à la réflexion sur le panslavisme. Alors qu'il va s'avérer facteur de divisions, celui-ci est aux yeux de la France la justification originelle d'une communauté de destins entre Tchécoslovaques et Polonais. Mais pour ces derniers, ni dans sa version archaïque tsariste, ni dans sa version moderne soviétique, le panslavisme n'est envisageable. Celui-ci est

³ Préface in L. Weiss, *La République Tchéco-Slovaque*, 1919, 233 p.

⁴ Archives du ministère des Affaires étrangères (MAE), URSS, vol. 286, f. 102.

⁵ Archives du Services historique de l'armée de terre (SHAT), 7N3094.

⁶ SHAT, 7N 3005.

d'ailleurs défini d'une façon très floue par les intéressés eux-mêmes, chaque branche ayant ses intérêts particuliers. Corollaire de l'idée d'une alliance naturelle, le concept d'artificialité est très souvent utilisé par les participants français de la question polono-tchécoslovaque, pour désigner les événements venant à l'encontre de leur bonne entente : artificielles sont les querelles entre Slaves, artificiel, pour ne pas dire contre-nature, est le pacte germano-polonais, artificiel est le conflit sur la minorité polonaise de Tchécoslovaquie qui éclate en plein jour en 1934.

Pas de communauté de destins naturels, donc. Après avoir étudié la presse étrangère, le Quai d'Orsay et le ministère de la Guerre affirment en décembre 1918 : « il existe désormais un conflit polono-tchèque »⁷. Auprès de Paris en 1919, la Pologne revendique son historicité, elle se flatte d'un droit à l'indépendance qui n'a pas besoin d'être justifié. La patrie de Beneš tire au contraire sa fierté d'être un exemple d'autodétermination, de nationalités émancipées issues de l'idéologie de la Révolution française. Ainsi dans le conflit de Teschen, la France néglige ce facteur qu'est le nationalisme rancunier de populations exacerbées par les luttes à peine éteintes d'États qui cherchent leur légitimité dans le mythe de la libération nationale. On observe d'ailleurs à Varsovie et à Prague, dans le cadre politique et surtout journalistique, que les valeurs françaises jouent volontiers le rôle de modèle, jamais unique ni transposé, mais aussi de repoussoir, comme si le fait de s'inspirer des Lumières ou des institutions de la III^e République, par exemple, était synonyme d'allégeance politique : ainsi la nouvelle Constitution polonaise débattue en janvier 1934, en période de rapprochement avec l'Allemagne et de rejet de la politique française, confirme le recul du législatif⁸. De même, en 1937, alors que l'incompatibilité entre les gouvernements polonais et tchécoslovaque éclate définitivement sur fond de crise consulaire, Beneš publie un article sur « L'Héritage de la Révolution française » tandis que des journalistes de Varsovie proclament s'écarter de cette idéologie décadente⁹. Une connaissance très fine de la culture politique française permet aux Tchécoslovaques et aux Polonais de se jouer des représentations nationales, comme le montrent les noms d'oiseaux qu'ils s'attribuent en période de crise ouverte, généralement popularisés par la presse : la Pologne « Balkans du nord » attribué à Beneš, ou les Tchèques « Boches slaves » prêté à Pilsudski. Enfin, la politique étrangère française doit prendre en compte la volonté de créer, dans la nouvelle Europe, une tradition diplomatique polonaise

⁷ SHAT, 7N1449.

⁸ Y. Beauvois, *Les relations franco-polonaises pendant la Drôle de guerre*, 1989, p. 115.

⁹ MAE, Pologne, vol. 380, f. 103.

et tchécoslovaque. Après 1918, la Pologne a recruté ses diplomates dans la noblesse, parmi les grandes familles des Zamoyski et Sapieha, par exemple. De leur côté, Masaryk et Beneš ont recruté dans le milieu de l'intelligentsia ; il est d'ailleurs difficile de discerner le modèle de Masaryk de celui de Beneš : « il n'y a pas eu de Benešisme lorsqu'il a succédé, après 1935, au président-fondateur, il a hérité du modèle masarykien auquel il avait été associé depuis 1915 »¹⁰. Dans l'un et l'autre cas, c'est bientôt l'incompatibilité polono-tchécoslovaque qui est érigée en « tradition » diplomatique. En revanche, il est tout à fait indispensable de discerner les premières années de Pilsudski aux affaires de son pays, de l'époque inaugurée par son coup d'état ; de même, il faut faire un sort tout particulier aux années d'absence du maréchal, notamment à l'action menée avant mai 1926, par Zaleski aux Affaires étrangères : il permet d'accentuer la réappréciation du traité de Locarno tel qu'il fut reçu en Pologne. Si Varsovie s'y est sans aucun doute résigné, c'est avec en arrière-pensée une stratégie de réplique, consistant à le compléter par un système oriental incluant la Tchécoslovaquie. Ce n'est qu'à partir de 1927 que le gouvernement polonais refuse absolument de prendre en compte le pacte rhénan honni, tandis que Pilsudski veille à ce que la France n'en vienne pas à « locarniser » sa politique européenne en général, et le traité franco-polonais en particulier.

En 1920, si l'on commence à évoquer un rapprochement entre les deux nations, c'est au-delà, une véritable réconciliation qui doit s'opérer. Mais le sentiment d'avoir été lésés par le partage de Teschen décidé à Spa, obscurcit la politique de Varsovie à l'égard de Prague, puis dicte à Pilsudski et Beck leur offensive sur les minorités. Considérant qu'« aucun différend objectif ne sépare les deux pays »¹¹, la France ne sait comment réagir face à des conflits dans lesquels elle est amenée à intervenir. En effet, dans le cadre de ce que Duroselle a nommé les « négociations conflictuelles », Paris apparaît toujours comme l'autorité en charge de leur meilleur déroulement. Il est central de souligner que les autorités tchécoslovaque et polonaises ne nient pas, du moins jusqu'au milieu des années 1930, que la stratégie de défense prônée par Paris va dans la bonne direction. Seulement, le moment n'est jamais favorable à l'instauration d'une intimité stratégique entre Varsovie et Prague, dans l'attente d'une adhésion complète des gouvernements et des opinions publiques. Ses interventions sont rendues délicates par l'inimitié entre les deux alliés, mais on attend ce rôle-là de la France. Lorsqu'en 1924, le Quai d'Orsay décide de laisser Tchèques et Polonais gérer en tête-à-tête leur rapprochement, ceux-ci n'ont de cesse de véri-

¹⁰ B. Michel, *La mémoire de Prague*, 1986, p. 122.

¹¹ SHAT, 7N3108.

fier la position de Paris à chaque étape de leur collaboration. La démarche est donc toujours diplomatique en premier lieu. Aussi les diplomates français, réagissant aux obstacles levés par les gouvernements tchèques et polonais, mettent-ils en place une politique des petits pas, visant à établir un climat politique favorable : il s'agit d'avancer par étapes, en abordant les questions des plus simples aux plus délicates, pour aboutir à l'alliance militaire polono-tchécoslovaque. Ces principes très flous s'opposent à ceux nettement définis par Foch et à la volonté des officiers de l'état-major général d'obtenir rapidement une base solide sur laquelle fonder la défense face à l'Allemagne. Ceux-ci entreprennent ainsi régulièrement au cours de la période d'harmoniser, presque en catimini, les stratégies à Paris, Prague et Varsovie.

Plusieurs moyens sont mis en œuvre par le gouvernement français pour réaliser l'alliance entre Tchèques et Polonais, une fois entendu que le panslavisme ne joue pas comme un liant naturel. Diplomates et officiers tentent d'obtenir le rapprochement en jouant du prestige de la France ; mais celui-ci ne sort pas intact de la querelle de Teschen de 1919-1920, où le gouvernement français en tant qu'intermédiaire a été le plus exposé, et ce, malgré une armée française de nouveau victorieuse aux côtés des Slovaques et des Polonais. Ainsi, malgré la mésentente entre l'état-major Foch et l'état-major général, le prestige du maréchal pèse de tout son poids dans la poursuite de la réconciliation. Poincaré admet lui aussi qu'il est une présence incontournable : dans les conversations que l'on tente de mettre en place en 1923, « les alliés ne comprendraient pas » que Foch ne soit pas là¹². Étant entendu qu'on ne force pas une alliance, le discours français met aussi l'accent sur les services que celle-ci pourrait rendre à la paix européenne : si le gouvernement français place de grands espoirs dans l'application du traité de Versailles pour assurer sa sécurité, il n'en est pas moins conscient que lorsque l'occupation de la rive gauche du Rhin cessera, il sera difficile d'empêcher l'Allemagne de la remilitariser, et donc indispensable de l'obliger à se battre sur deux fronts. Dès lors, le message adressé à Varsovie et Prague peut se résumer ainsi : « entendez-vous et il n'y aura plus de guerre en Europe ». Mais les deux États y sont peu réceptifs, davantage enclins à y voir une perte de souveraineté, puisque leurs sensibilités politiques les portent à envisager d'autres partenaires. Reste enfin la mise en valeur d'une communauté d'intérêts. Cette conformité des problématiques stratégiques polonaise et tchécoslovaque ne fait aucun doute durant les années 1920. La différence réside dans la volonté d'en faire le point central de sa politique extérieure, volonté que l'on ne

¹² SHAT, 4N93.

retrouve pas dans un gouvernement tchèque qui répugne à envisager la menace allemande.

Ce point de la communauté stratégique mène à étudier une question tout à fait centrale : qu'est-ce qu'un allié pour la France de l'entre-deux-guerres ? En effet, le terme d'alliance est utilisé régulièrement pour désigner ses relations avec la Pologne et la Tchécoslovaquie, en dehors de toute réalité juridique inhérente aux traités. De plus en plus clairement au cours des années 1920, appartient au réseau d'alliances le pays qui poursuit un but identique, la défense des traités de paix de 1919, et s'est engagé à se concerter avec la France afin de la seconder en cas d'incident révisionniste, dans le cadre d'un traité politique, voire militaire, selon des conditions strictement limitées. En forçant à peine le trait, on peut dire que l'alliance est plus une question d'état d'esprit diplomatique que d'engagements réels solidarisant étroitement les questions de sécurité. Ce n'est que rarement que des voix s'élèvent au Quai d'Orsay, y compris au sujet du pacte d'amitié franco-tchécoslovaque, pour préciser que rien ne justifie le terme d'alliance pour désigner les documents signés avec Varsovie et Prague. Ainsi, Poincaré explique au Foreign Office en 1922, que les liens de la France avec ces deux pays ne lui impose aucune responsabilité particulière, car elle se fonde avant tout sur le partage d'une même doctrine générale : il pense peut-être galvauder les alliances françaises pour rassurer Londres, il en donne en fait une définition assez exacte. Le terme d'alliance polonaise est aussi utilisé par les historiens contemporains pour désigner un ensemble de documents qui ne constituent pas un engagement automatique de se porter une aide militaire totale en cas d'agression d'une tierce puissance. Cependant, l'expression se justifie pleinement quant à la perception qu'en avaient les décideurs de l'époque : René Massigli précise bien que le traité franco-polonais est interprété « comme une alliance stricte »¹³, ce qui explique l'inquiétude française quant au comportement aventureux que pourrait adopter Varsovie. En 1928, les Affaires étrangères prennent contact avec l'état-major sur le moyen de servir la politique de défense européenne grâce au « plein jeu de [nos] alliances » avec la Tchécoslovaquie et la Pologne, puisque les intérêts français sont « unis à chacun des deux pays par une alliance politique et une convention militaire »¹⁴. G. Bonnet, lui-même, considère que l'accord militaire de février 1921 « était une véritable alliance offensive et défensive. Elle était d'une précision extrême et jouait automatiquement sans contrôle de la Société des Nations »¹⁵. Le terme d'alliance tchécoslovaque est de même utilisé

¹³ MAE, R. Massigli, vol. 15, f. 203.

¹⁴ SHAT, 7N2520.

¹⁵ G. Bonnet, *Défense de la paix*, t. I : « De Washington au Quai d'Orsay », 1946, p. 90.

par les acteurs politiques. Barthou en 1934, auteur de la dernière réflexion en profondeur sur le thème de la soudure polono-tchécoslovaque et acteur d'une des dernières tentatives françaises en ce sens, établit que l'alliance n'est que le point de départ et non l'aboutissement d'une étroite collaboration diplomatique et militaire : elle « ne doit pas être un mot vidé de toute substance, mais l'instrument d'une collaboration effective et efficace pour la réalisation d'un programme commun »¹⁶. La leçon est remarquablement assimilée à l'Est, comme le montre la proposition du colonel Beck à l'ambassadeur de France, au soir du 7 mars 1936, de rester « en contact étroit dans l'esprit de [l']alliance et en tenant compte de son but »¹⁷. Cette crainte d'un réel engagement bilatéral comme première étape du réseau d'alliances, mène à l'affaiblissement de la politique de sécurité française puis réduit à néant le triangle Paris-Prague-Varsovie : le gouvernement français n'a rien à offrir en échange des efforts qu'elle demande aux diplomaties slaves, voire n'a rien à offrir pour enclencher ce rapprochement.

Parmi les acteurs de la question polono-tchécoslovaque, bien que le chemin doive en être tracé par les politiques, un grand rôle est dévolu aux officiers français. En tant que « *garant de la sécurité* », l'armée française devient en 1919 « l'instrument d'une politique d'exécution du Traité de Versailles »¹⁸. La hantise du redressement militaire et économique de l'Allemagne dicte à l'état-major une stratégie offensive s'appuyant à la fois sur le Rhin et un actif relais polono-tchèque le long de la frontière orientale allemande. Le chantre de la « soudure polono-tchécoslovaque » est le maréchal Foch. Sa position est claire dès 1919 : le triangle Paris-Prague-Varsovie doit se mettre en place pour garder ce qu'il considère être les frontières les plus difficiles d'Europe. Il est par la suite relayé par le général Weygand qui lutte jusqu'au bout pour maintenir la place des alliances de revers dans les plans défensifs face à l'Allemagne : « l'héritage de Foch et le souvenir de la Grande Guerre structurent à l'évidence la pensée de Weygand »¹⁹. Pour se prémunir contre une éventuelle attaque-surprise de l'Allemagne, le II^e Bureau se penche sur les exercices d'états-majors effectués en Tchécoslovaquie et en Pologne. Ceux-ci viennent corroborer les analyses des officiers français : les territoires sont délicats à défendre, entre plaines industrielles et trouées d'invasion allemande, et aucune des deux armées ne

¹⁶ *Documents Diplomatiques Français (DDF) 1932-1939*, première série, t. VII, doc. 32.

¹⁷ MAE, SDN, vol. 756, f. 247.

¹⁸ J. Doise et M. Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire 1871-1991*, 1992, p. 263.

¹⁹ F. Guelton, *Le « Journal » du Général Weygand, 1929-1935. Édition commentée*, 1997, p. 116.

peut y parvenir rendue à ses seules forces. Là réside une idée majeure de la stratégie française d'entre les deux guerres : bien que l'état-major souligne régulièrement les progrès effectués par les armées polonaise et tchécoslovaque, leur véritable valeur réside moins dans leurs qualités militaires que dans leur positionnement au cœur de l'Europe. Si le centre de gravité glisse peu à peu du quadrilatère de Bohême à la Posnanie, la région névralgique où doit se jouer la victoire leur a été donnée à défendre. Mais dans les années 1930, les négociations avec la Pologne et la Tchécoslovaquie appartiennent presque totalement à la sphère diplomatique ; le général Faucher, alors qu'il est attaché militaire à Prague, se désole d'y avoir moins accès²⁰. C'est peut-être en songeant à la Pologne et à la Tchécoslovaquie, que le vice amiral Castex décrit, en novembre 1938, l'illusoire tranquillité dans lesquelles peuvent se plonger les puissances en période de paix : « les périls sont éventuels, hypothétiques, éloignés. Leur importune image peut être écartée, au moins provisoirement. On a, ou on croit avoir le loisir de voir venir. Rien ne presse. Les événements ne réclament pas la collaboration de la politique et de la stratégie à des fins immédiates. Elles se désintéressent donc souvent l'une de l'autre et ne concertent même plus leurs efforts en vue d'un plan d'action lointain »²¹. D'autres participants, quoi qu'indirects, au réseau d'alliances se rencontrent parmi les grands entrepreneurs. La Tchécoslovaquie est le seul pays à pouvoir s'armer complètement grâce à une industrie efficacement développée, comprenant un géant de l'armement capable d'exporter : Škoda. Le gouvernement français n'a pas réellement les moyens de tirer parti économiquement des avantages que lui offre une position politico-militaire prégnante en Europe centrale. Schneider, au service de ses intérêts économiques, a essayé d'en jouer par le biais des missions militaires ; il y renonce finalement, face au manque de communication entre les missions Pellé et Henrys, pour mêler les participations polonaises et tchécoslovaques de façon ponctuelle, mais dans des domaines stratégiques : exploitations houillères et moteurs d'avion.

Deux facteurs principaux avortent toute réconciliation entre la Pologne et la Tchécoslovaquie sur l'ensemble de la période. Le premier vient de ces pays eux-mêmes qui soulèvent des obstacles d'ordre politique présentés comme insurmontables à court terme. Le second, qui intéresse au premier chef notre sujet, est généré par l'attitude de la France, qui leur démontre malgré elle que ce rapprochement, lorsqu'il est tenté, ne rend pas plus fortes Prague et Varsovie sur la scène inter-

²⁰ L. Faucher, « Some recollections of Czechoslovakia », *International Affairs*, n° 3, vol. XVIII, mai/juin 1939, pp. 343-360.

²¹ SHAT, 2N287.

nationale : que ce soit à la Conférence de Gênes en 1922, à la suite de l'accord Beneš-Skrzynski, à celle de La Haye en 1929, après la série de traités de 1925-1926, ou lors des négociations du Pacte à Quatre, tandis que l'arrivée de Hitler les fait s'interroger sur une menace commune, Paris ne prend pas en compte l'émergence d'un front diplomatique à l'est de l'Allemagne, qui n'est appelé à intervenir qu'à la suite de négociations décisives entre « grandes puissances ». Amenée à choisir entre la Grande-Bretagne et les alliés, la France choisit invariablement la première. Elle illustre ainsi un concept majeur, celui de « grande puissance » : le pouvoir décisionnaire sur la scène internationale revient aux pays possédant des interlocuteurs reconnus comme prestigieux, liste visiblement fermée à l'issue du Concert européen de 1815. La Pologne s'en montre convaincue qui se tourne vers Berlin, tandis que la Tchécoslovaquie, pourtant adepte de la sécurité collective, est difficile à persuader de se détourner de la Russie au profit de Varsovie. Ces différents choix diplomatiques génèrent de nouveaux antagonismes : par sa politique tournée vers Moscou, Prague apparaît infidèle à l'Occident aux yeux de la Pologne. Malgré tout, l'alliance militaire défensive entre Prague et Varsovie et l'harmonisation de leurs matériels d'armement constitue ce que l'on appelle alors le « maximum désirable »²² des relations polono-tchécoslovaques. Mis à part au milieu des années 1920, les déclarations françaises sur l'amélioration des relations polono-tchécoslovaques sont unilatérales, c'est-à-dire en décalage avec l'opinion des intéressés. En retour, la nature de leurs relations est instrumentalisée par Prague et Varsovie auprès de la France. Dès 1919, les promesses d'une alliance future leur assurent les bonnes grâces du Quai d'Orsay. Ce sera un levier de négociations utilisé durant toute la période, généralement sur le mode négatif, pour accuser certaines décisions françaises d'empêcher pour longtemps la réconciliation entre les deux pays. Cependant, lorsque le rapprochement laborieux s'amorce à plusieurs reprises, il est invariablement torpillé par des rumeurs d'origine allemande, voire soviétique, dénonçant la conclusion d'une alliance militaire entre les deux voisins d'Europe centre-orientale. Celles-ci génèrent en effet une campagne qui pousse Varsovie et Prague à se justifier de leurs négociations et partant, à en minimiser publiquement la portée puis à les affaiblir dans les faits.

Ce travail est donc construit avant tout sur le dégagement d'une approche monographique traditionnelle, au profit de l'analyse de relations non pas bilatérales mais « trilatérales », ou encore « plurilatérales ». Il permet d'examiner l'insertion de la politique de sécurité française dans l'ensemble régional de l'Europe centre-orientale, et de comprendre une

²² MAE, Pologne, vol. 76, f. 36.

cause fondamentale de l'échec du réseau d'alliances²³. La démarche chronologique permet de retracer la progression de la réflexion stratégique française. Dans ce cadre, on peut dès lors mettre en relief combien la question polono-tchécoslovaque est liée à l'appréciation française du péril allemand, bien plus que de la menace soviétique. Les relations polono-tchécoslovaques sont toutefois, en 1919, un premier aboutissement avec lequel doit composer la France à la Conférence de la Paix : la complexité ancienne des relations polono-tchécoslovaques apparaît dès lors sur la question de Teschen, ainsi que la ligne de partage que constituent les relations avec la Russie. Celles-ci reprennent une violente actualité à laquelle sont confrontées les missions militaires françaises à peine installées sur place. Cette première partie s'achève ainsi sur la fixation, selon différents modes, des différents segments de la frontière polono-tchécoslovaque. En tant que partie prenante, parfois malgré elle, la France est amenée à se pencher sur les enjeux stratégiques de ce que nous appellerons les confins polono-tchécoslovaques.

À partir de 1921, la stabilisation de l'Europe permet à la France de travailler à poser les fondations du réseau d'alliances : c'est donc vers Varsovie et vers Prague qu'elle se tourne. Mais leur rapprochement en 1921 est un feu de paille dans une Europe qui joue aux alliances à sautemouton : il apparaît difficile de faire coopérer deux États qui partagent une frontière commune, à l'exception notable de la Petite Entente, tandis que l'on passe volontiers au-dessus d'un voisin pour choisir des partenaires plus éloignés. Si la collaboration à trois s'avère délicate dans les domaines diplomatique et stratégique, les questions économiques offrent peut-être des leviers plus souples et un partenariat plus immédiatement inévitable. Dans ce cadre, si l'administration française n'a pas de stratégie nettement définie malgré ses énormes besoins en charbon et pétrole, la nébuleuse Schneider-Škoda réussit à croiser sporadiquement les intérêts tchèques et polonais, en jouant des similitudes et des complémentarités de leurs situations économiques. Alors que le triangle Paris-Prague-Varsovie progresse dans certains domaines, et notamment à Genève, il se brise sur la querelle de Javorina et sur la politique d'indépendance française, à Gênes comme dans la Ruhr. Les tournants pris par ces deux questions mènent à la mise en place de négociations tchéco-

²³ P.S. Wandycz est le pionnier de l'analyse des relations polono-tchécoslovaques, où il a ouvert cette nouvelle démarche de relier entre elles l'étude de relations bilatérales : le cas franco-polonais, le cas franco-tchécoslovaque, le cas polono-tchécoslovaque enfin : *France and Her Eastern Allies 1919-1925*, *French-Czechoslovak-Polish Relations from the Paris Peace Conference to Locarno*, University of Minnesota Press, 1962, 454 p. *The Twilight of French Eastern Alliances 1926-1936*. *French-Czechoslovak-Polish Relations from Locarno to the Remilitarization of the Rhineland*, Princeton University Press, 1988, 537 p.

polonaises : le couplage diplomatique de Varsovie et Prague face au mémorandum Stresemann laisse une grande latitude à Briand dans ses négociations avec l'Allemagne.

À présent que la stratégie française est lancée dans la sécurité collective, quelle place est réservée aux relations polono-tchécoslovaques ? La politique française va tourner autour de trois axes à partir de 1926 : la révision de la convention franco-militaire de 1921, les tentatives d'apaiser Prague et Varsovie sur l'évacuation rhénane, puis de les pousser à prendre en mains l'intégration stratégique et économique des pays d'Europe centre-orientale. Si à Paris le gouvernement est tout à sa politique d'entente avec l'Allemagne, à Prague et à Varsovie, les diplomates et officiers français encouragent la détente en agitant la menace allemande, sans hésiter à mettre en relief ses arrière-pensées révisionnistes. Face au briandisme adapté aux années 1930, mais aussi face à la crise économique, les gouvernements sont appelés à s'interroger sur leurs politiques de sécurité, et on note une méfiance croissante en Pologne, plus larvée en Tchécoslovaquie, vis-à-vis de Paris. Tout en continuant à travailler, par le biais des états-majors, sur les conditions techniques susceptibles de rendre les alliances à l'Est fonctionnelles, le gouvernement français cherche dans la Conférence du désarmement l'occasion de voir se former un front réactif polono-tchécoslovaque. L'arrivée de Hitler sur la scène européenne provoque de brèves velléités de collaboration entre Varsovie et Prague sur les questions économiques et les renseignements militaires. En revanche, la proposition d'un Pacte à Quatre provoque un véritable sursaut de solidarité à Prague et à Varsovie, que Paris tente de favoriser en même temps qu'elle négocie avec Rome. La réaction des diplomates français et tchécoslovaques face au pacte de non-agression germano-polonais montre que la politique d'indépendance polonaise s'ajoute aux incertitudes de la période.

En 1934, Barthou est prêt à revenir à un système d'équilibre pour assurer la sécurité européenne. Le danger primordial étant l'Allemagne hitlérienne, il cherche à constituer un front dans lequel raffermir les alliés, et insérer l'URSS et l'Italie fasciste. C'est en simple spectateur que le gouvernement français assiste au déclenchement du conflit sur la minorité polonaise de Tchécoslovaquie. De la même façon, la remilitarisation de la Rhénanie réduit un peu plus le rôle auquel peuvent prétendre Prague et Varsovie aux côtés de la France. Dès lors, il apparaît impossible d'ajouter une clause tchèque aux accords de Rambouillet. L'immobilisme français en politique étrangère et sa désaffection de l'Europe centre-orientale est sensible dans le gouvernement Chautemps de juin 1937. Tandis que le gouvernement démissionne en plein *Anschluss*, on note aussi l'absence totale de rencontre entre Prague et Varsovie sur cet événement. C'est un véritable abîme qui sépare les ambitions très larges

nourries par la France vis-à-vis de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, et les instruments diplomatiques dont elle dispose à cet égard pour affronter la crise du printemps 1938. Il lui est dès lors impossible de faire taire les revendications territoriales de Beck sur la Silésie. La position française sur son réseau d'alliances à la suite de Munich et de l'entrée des Polonais à Teschen doit être cependant étudiée : cette étude s'arrête au 15 mars 1939, l'invasion de la Tchécoslovaquie faisant disparaître un des termes d'étude. La politique française de sécurité à l'Est de l'Allemagne, après avoir été grippée durant deux décennies par une mésentente chronique des deux piliers du réseau d'alliances, est alors définitivement interrompue.

* *
*

Je tiens à remercier ici le professeur George-Henri Soutou qui a dirigé mon travail de recherche avec une attention sans faille. Ses conseils et son appui enthousiaste ont été un accompagnement précieux de ces années consacrées aux relations polono-tchécoslovaques. Qu'il me soit permis enfin d'adresser une pensée toute particulière à ceux qui m'ont aidée à publier cet ouvrage.